



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT**

*Les Ministres*

*La Secrétaire d'état*

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire liée au Covid-19 pèse sur l'ensemble de nos concitoyens et notamment sur les jeunes lorsque leurs revenus sont réduits. La situation de confinement que nous vivons a pu faire augmenter vos dépenses du quotidien et certains d'entre vous ont pu perdre des sources de revenus importantes dans un tel contexte.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé de vous verser une aide exceptionnelle de solidarité.

Nous avons voulu vous apporter une aide rapide, sans qu'aucune démarche ne soit nécessaire. L'aide exceptionnelle de solidarité vous sera donc automatiquement versée à compter du 25 juin.

Cette aide exceptionnelle liée à la crise sanitaire est réservée aux foyers comprenant des personnes âgées de moins de 25 ans qui bénéficient d'une aide personnelle au logement et qui n'ont pas le statut d'étudiant. Son montant est fixé à 200 euros.

Le Président de la République s'y est engagé dès les premiers jours de cette crise : les sacrifices nécessaires pour ralentir l'épidémie de Covid-19 ne peuvent sous aucun prétexte remettre en question le soutien que l'Etat doit aux ménages modestes.

Le maintien de l'aide alimentaire et du service public de l'hébergement, la continuité des droits sociaux et tous les dispositifs de soutien aux plus fragiles nécessitent en effet dans un contexte inédit une mobilisation exemplaire, coordonnée, massive. L'aide exceptionnelle de solidarité dont vous bénéficierez à compter du 25 juin vient compléter ces efforts et réaffirmer une fois encore notre engagement collectif pour qu'aucune personne ne soit oubliée pendant cette crise.

Nous vous assurons de tout notre soutien pendant cette période exceptionnelle et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Christelle DUBOS

Julien DENORMANDIE

Olivier VERAN